



PLFSS 2026 : La FNI, le Sniil et l’UNIPA appellent les députés à aller au bout de leur engagement : voter le PLFSS 2026 pour permettre l’application pleine et entière de la loi infirmière.

Alors que la **Loi infirmière**, fruit d'un travail collectif de grande ampleur, a été **votée à l'unanimité par les deux chambres**, son application pleine et entière dépend désormais du cadre financier fixé par le PLFSS.

En votant cette loi, les parlementaires ont ouvert la voie à une reconnaissance attendue depuis des décennies dont l'application rejaillira sur l'accès aux soins dans les territoires et la prise en charge des patients les plus fragiles. Aujourd'hui, cet engagement doit être mené à son terme et les infirmiers ont à nouveau besoin du soutien du parlement pour permettre l'application de cette réforme liée au sort du PLFSS. Les infirmières et infirmiers de France, profondément engagés au service de la population, ne sauraient être victimes d'un blocage institutionnel sans précédent.

Une note interne adressée au cabinet du Premier ministre (4 décembre 2025), dont les syndicats ont eu connaissance, confirme que **l'absence d'adoption du PLFSS contraindrait le gouvernement à suspendre les négociations conventionnelles en cours**, notamment celles concernant les infirmières. Cette note précise en effet que, **faute de loi de financement**, les négociations donneraient lieu à des « **dépenses discrétionnaires non strictement nécessaires à la continuité de la vie de la nation** » et devraient donc être **interrompues**. Suspender ces discussions, alors même que la profession traverse une crise d'attractivité sans précédent et que les besoins de santé de la population explosent, serait un signal dévastateur pour toute la filière.

La FNI, le Sniil et l’UNIPA en appellent à la responsabilité collective

Ces trois organisations rappellent que les infirmières et infirmiers ont fait leur part : Ils ont porté haut la réforme de la profession, ils ont obtenu un consensus politique rare, ils se sont engagés dans un dialogue constructif avec l'Assurance maladie. **Il appartient désormais aux parlementaires de garantir que ce travail ne soit pas réduit à néant.**

La FNI, le Sniil et l’UNIPA demandent :

- L'adoption rapide du PLFSS 2026, afin d'éviter la suspension des négociations.
- La poursuite immédiate des discussions conventionnelles, indispensables à la revalorisation et à la modernisation de l'exercice infirmier.
- Le respect des engagements pris lors du vote unanime de la Loi infirmière, qui doit entrer en application dans des conditions financières cohérentes.

Les députés ont posé le premier acte d'une réforme ambitieuse, construite avec la profession et soutenue par l'ensemble des groupes. **La FNI, le Sniil et l’UNIPA leur demandent solennellement aujourd’hui de lui donner les moyens d'exister. Voter la loi infirmière était une avancée. Voter le PLFSS 2026 en est la condition d'application.**

À l'heure où la France a plus que jamais besoin de ses infirmières et de ses infirmiers, le pays ne peut se permettre un blocage politique qui mettrait à mal à la fois la réforme votée par le Parlement et la confiance des professionnels de santé.

Contacts presse :

FNI/ Daniel GUILLERM 06 08 84 50 27 Sniil/John PINTE 06 58 89 97 08 UNIPA/Emmanuel HARDY 06 68 88 68 88